

Avec vous ICOM

- **encourage les contacts internationaux,**
- **renforce la déontologie dans le travail muséal**
- **et assure la qualité de la formation.**

Être membre de l'ICOM, c'est vous engager à respecter les règles du code de déontologie dans votre travail quotidien, à tout faire pour promouvoir la qualité de la formation des professionnels de musées et c'est également prendre part activement aux débats qui touchent votre activité sur le plan international.

Les membres de l'ICOM profitent des avantages suivants:

1. Dans le cadre du comité international de votre choix, vous pouvez profiter de l'expérience d'autres spécialistes du monde entier et partager votre savoir.
2. Vous pouvez déposer une demande de soutien financier au fonds des contacts internationaux d'ICOM Suisse.
3. Vous bénéficiez de tarifs réduits sur toute l'offre de formation d'ICOM Suisse.
4. Vous recevez une fois par année la revue scientifique des musées „museums.ch“.
5. Vous recevez régulièrement les lettres d'information électroniques d'ICOM Suisse et d'ICOM International.
6. Vous pouvez faire appel au service de conseil en droit du travail d'ICOM Suisse (service payant mais tarif abordable).
7. La carte ICOM vous donne en outre l'entrée gratuite dans de nombreux musées situés dans près de 150 pays.

D'autres informations sur nos activités, les adhésions, nos statuts, etc. sont disponibles sur

www.museums.ch/icom-suisse